**L’OZP aux « professeurs référents » : Que devenez-vous ?**

La création de 1000 professeurs référents en 2006 dans les Réseaux Ambition Réussite (RAR) a été une étape importante dans l’évolution de l’Education Prioritaire. En 2010, un séminaire professionnel de l’OZP a mis en valeur leur apport. La refondation de l’éducation prioritaire en janvier 2014 en a fait un moyen décisif de la création des REP+. Entre temps, les variations de la politique d’éducation prioritaire les avaient fait passer par de multiples appellations.

Pour l’OZP, deux dimensions sont importantes dans ces fonctions :

* Une ressource pour un travail en réseau rapprochant les cultures professionnelles du premier et du second degré
* Une ressource pour le développement d’un collectif professionnel et pour la formation entre pairs

Leur rôle peut être appelé à évoluer en s’appuyant sur les acquis et en tenant compte d’autres initiatives : plus de maîtres que de classes dans les écoles élémentaires, formateurs académiques, fonctions de coordination de niveau etc. Mais il est important que cette évolution soit pilotée dans le cadre du projet de réseau et des instances du réseau. L’OZP souhaite faire le point et collecter un nombre suffisant de témoignages représentatifs sur ce que sont devenus, sous différentes appellations, les professeurs référents et, s’il y a lieu, les évolutions prévues à la rentrée 2016.

**L’envoi du dernier rapport annuel d’activité** pourrait être le moyen le plus simple de nous communiquer les informations utiles, l’OZP s’engageant bien sûr à protéger l’anonymat des réponses tant sur le nom que sur le lieu d’exercice. En le complétant par quelques renseignements complémentaires lorsqu’ils ne figurent pas dans ce rapport.

Académie quel REP+ ? Statut :1erdegré ou 2nd degré

Dénomination actuelle : professeur référent, poste d’appui, maître en plus, préfet des études, coordonnateur de niveau, formateur académique, autre

En éducation prioritaire depuis :

**Missions** : coordonnateur de niveau ?

Participation à la formation ?

Travail collectif ? inter-degré ? Travail transdisciplinaire

Intervention : -Temps hebdomadaire en responsabilité d’une classe :

-Temps hebdomadaire moyen devant élèves en tant que réfèrent (co-intervention etc.)

Encadrement d’assistants pédagogiques ?

**Problèmes statutaires** ou indemnitaires ? si oui, lesquels

Evolution annoncée pour la rentrée 2016 ?

Réponses à renvoyer, si possible, pour le 31 mars 2016, à : [francois-regis.guillaume@orange.fr](mailto:francois-regis.guillaume@orange.fr)

Ou à : OZP 15 place d’Aligre 75012 Paris